

## Conseils pour vous aider à ne pas oublier votre NIP et à le protéger :

- › Envisagez de remplacer votre NIP par des numéros que vous vous rappellerez facilement. Vous devriez aussi envisager de changer votre NIP de temps à autre.
- › Évitez d'utiliser des numéros liés à vos renseignements personnels comme votre date de naissance, votre numéro d'assurance sociale, votre adresse, votre numéro de téléphone, etc.
- › N'écrivez jamais votre NIP et ne le stockez pas dans un fichier électronique.
- › Ne révélez votre NIP à personne, pas même aux employés d'institutions financières, à des organismes chargés de faire respecter la loi, à des amis ou à votre famille.
- › Ne donnez jamais votre NIP lorsque vous effectuez des opérations par téléphone ou Internet.
- › Si vous prévoyez voyager, nous vous recommandons d'opter pour un NIP de quatre chiffres, étant donné qu'à l'étranger, certains terminaux n'acceptent pas les NIP comportant plus de quatre chiffres.
- › Modifiez immédiatement votre NIP si vous soupçonnez quelqu'un de le connaître.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site [www.rbcbanqueroyale.com/cartes/puce](http://www.rbcbanqueroyale.com/cartes/puce) ou composer le 1-800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512).



RBC Banque Royale®

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

\* Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

1 Votre Convention régissant l'utilisation de la carte Visa RBC Banque Royale comprend les étapes à suivre pour protéger votre carte et votre NIP lors d'opérations effectuées avec le NIP.



RBC Banque Royale®

Sécurité et protection accrues grâce à votre carte Visa\* RBC®



Guide d'utilisation de la carte à puce avec NIP

Veuillez lire attentivement ces renseignements importants avant d'utiliser votre carte.

Nous sommes heureux de vous faire parvenir votre nouvelle **carte à puce Visa RBC® avec NIP** qui intègre une **technologie de pointe puce et NIP** pour une sécurité et une protection accrues chaque fois que vous utilisez votre carte. Cette technologie est largement utilisée partout dans le monde et elle est conçue pour accroître la sécurité qui caractérise déjà le système de paiement par carte de crédit.

## Qu'est-ce qu'une carte à puce avec NIP ?

Votre carte à puce *Visa* avec NIP est dotée d'une micropuce intégrée qui est chiffrée et pratiquement impossible à reproduire. Cette technologie vous procure une grande protection contre la contrefaçon et la fraude par carte. Votre carte fonctionne avec un terminal compatible et assure des opérations hautement sécurisées en confirmant votre identité grâce à un numéro d'identification personnel (NIP), semblable à une carte de débit.

## Quelle est la marche à suivre ?

› Lorsque vous effectuez une opération à un terminal doté d'un lecteur de carte à puce avec votre carte à puce *Visa* avec NIP, vous êtes aux commandes. Le processus est simple et rapide :

**Étape 1** – Au lieu de glisser votre carte, **insérez-la** dans le terminal et ne la **retirez pas** avant la fin de l'opération. Si vous retirez votre carte trop tôt, l'opération se terminera.

**Étape 2** – Plutôt que de signer le reçu de caisse<sup>▲</sup>, **suivez les indications** à l'écran et **entrez votre NIP** pour valider l'opération.

<sup>▲</sup> Bien qu'aucune signature ne soit requise pour les opérations effectuées avec une carte à puce avec NIP, pendant la transition, certains commerçants peuvent vous demander de signer le reçu de caisse. Pour éviter tout problème, expliquez que cette mesure n'est pas nécessaire, mais signez tout de même le reçu. Cette pratique est temporaire et cessera lorsque les commerçants connaîtront bien la procédure.

**Étape 3** – Lorsque l'opération est terminée, **retirez votre carte** lorsqu'indiqué et **prenez votre reçu**.

› Lorsque vous effectuez une opération à un terminal qui ne possède pas de lecteur de cartes à puce avec votre carte à puce *Visa* avec NIP, la bande magnétique de votre carte sera passée dans le lecteur et vous devrez signer le reçu comme vous le faites maintenant.



## Quelles sont les prochaines étapes ?

Il faudra quelque temps avant que les magasins et les restaurants soient tous équipés de terminaux dotés d'un lecteur de cartes à puce. Afin que votre carte à puce *Visa* avec NIP continue d'être acceptée partout, elle est dotée à la fois d'une bande magnétique et d'une puce. Vous pouvez donc vous attendre à effectuer deux types d'opérations avec votre nouvelle carte à puce *Visa* avec NIP pendant un certain temps. Soyez assuré que toutes les opérations demeurent sécurisées.

**Passer et signer** – La carte à bande magnétique est passée dans le lecteur et le titulaire valide l'opération en signant le reçu.

OU

**Carte à puce avec NIP** – La carte est insérée dans le terminal et elle y est laissée pendant que le titulaire compose son NIP pour valider l'opération.

## Votre NIP est important

› Votre NIP devient un élément de sécurité essentiel lorsque vous effectuez une opération à un terminal doté d'un lecteur de cartes à puce avec votre carte à puce *Visa* avec NIP. Bien qu'il soit possible que vous n'utilisiez pas un terminal muni d'un lecteur de cartes à puce avant un certain temps, **vous ne devez pas oublier votre NIP** ni le divulguer à quiconque, car vous en aurez besoin pour effectuer des opérations qui requièrent l'utilisation d'une carte à puce avec NIP. Soyez assuré que si vous prenez toutes les précautions raisonnables pour protéger votre NIP<sup>1</sup>, la politique de responsabilité zéro de *Visa* vous protège contre d'éventuels frais frauduleux.

› Veuillez consulter la lettre qui accompagne votre carte à puce *Visa* RBC avec NIP pour obtenir des renseignements concernant votre NIP.

## Changer son NIP ? Rien de plus simple !

Si vous désirez changer votre NIP ou si vous l'avez oublié, rendez-vous à une succursale RBC pour le réinitialiser.

